

# TS en Informatique option : Systèmes d'information

## Objectifs

Le technicien supérieur en informatique option système d'information doit être capable de :

- Analyser les besoins exprimés par les utilisateurs pour des projets d'informatisation, rédiger un cahier de charge
- Rechercher et adapter une solution adaptée aux besoins et contraintes
- Concevoir et développer des applications
- Mettre en œuvre et maintenir les applications développées
- Accompagner le déploiement, former les utilisateurs, faire évoluer les applications.

## Conditions d'admission

- DEP2 ;
- BAC ou 3° AS

## Calendrier

Deux sessions par an Octobre et Mars

## Durée de formation

30 mois répartis en 5 semestres (24 mois d'études + 06 mois de stage pratique)

## Régime de formation

Matinée 08h 30 mn - 12h 30 mn

Après midi 13h 30 mn - 16h 30 mn

## Evaluation

Contrôle continu et examens à chaque fin de semestre.

## Sanction

Diplôme d'état (l'examen final se déroulant dans un Institut étatique)

## Diplôme

BTS (Brevet de Technicien Supérieur Option Système d'information).

## Programme

- Algorithmique
- Pascal
- Structure Machine
- Maths
- Fichiers
- Gestion
- Initiation à l'informatique
- DBase
- Comptabilité
- Système de gestion des bases de données (SGBD)
- Structure de données
- Système
- Téléinformatique
- Analyse
- Statistiques / Probabilités
- Recherche opérationnelle
- Logiciels
- Anglais
- Français